

La contrebande caraïbe et la première « américanisation » de l'empire (1723-1763)

Giovanni Venegoni

Volume 32, numéro 2, automne 2013

Antilles et Louisiane

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1027196ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1027196ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Cahiers d'histoire

ISSN

0712-2330 (imprimé)

1929-610X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Venegoni, G. (2013). La contrebande caraïbe et la première « américanisation » de l'empire (1723-1763). *Cahiers d'histoire*, 32(2), 41–59.
<https://doi.org/10.7202/1027196ar>

Résumé de l'article

En 1967, Charles Frostin, historien spécialiste de l'étude de la colonie française de Saint-Domingue, proposait une première interprétation « atlantique » du procès d'« américanisation » de la société locale. À son avis, au XVIII^e siècle, le rôle de la contrebande avait été centrale, à la fois comme instrument de communication et vecteur d'échange de sentiments autonomistes. Cette approche historique, minoritaire à l'époque, fut largement reprise depuis les années 1980. Toutefois, de récentes recherches ont démontré qu'il reste encore beaucoup à étudier pour comprendre la complexité des lignes évolutives des communautés dominguaises du XVIII^e siècle.

La contrebande caraïbe et la première « américanisation » de l'empire (1723-1763)

.....

Giovanni Venegoni
Université de Bologne

RÉSUMÉ En 1967, Charles Frostin, historien spécialiste de l'étude de la colonie française de Saint-Domingue, proposait une première interprétation « atlantique » du procès d'« américanisation » de la société locale. À son avis, au XVIII^e siècle, le rôle de la contrebande avait été centrale, à la fois comme instrument de communication et vecteur d'échange de sentiments autonomistes. Cette approche historique, minoritaire à l'époque, fut largement reprise depuis les années 1980. Toutefois, de récentes recherches ont démontré qu'il reste encore beaucoup à étudier pour comprendre la complexité des lignes évolutives des communautés dominguoises du XVIII^e siècle.

ABSTRACT In 1967, Charles Frostin, historian who devoted large part of his researches at studying the evolution of the French colony of Saint-Domingue, proposed a first "Atlantic" interpretation of the local society "Americanization" process. In his opinion, during the XVIII century, the role played by contraband was crucial, both as communication instrument and as a way to share autonomist thoughts. This historical approach, in minority at the time, was largely resumed during the '80. Nevertheless, recent analyses has shown that much remain to be studied to

better understand the complex evolution of the XVIII century Saint-Domingue communities.

LA « CONSCIENCE COLONIALE » DE SAINT-DOMINGUE SELON
CHARLES FROSTIN

Le chercheur qui veut faire l'histoire de la colonie française de Saint-Domingue, et qui souhaite contribuer à approfondir les connaissances sur la période antérieure à la Révolution haïtienne, devrait forcément partir des études de Charles Frostin. Aujourd'hui, comme il y a quarante ans, ses recherches minutieuses sont la plus importante contribution pour la reconstruction des événements concernant la partie occidentale de l'Île Espagnole. Une étonnante capacité de gestion des informations contenues dans des centaines de documents divers (correspondance des administrateurs, livres imprimés, manuscrits) lui a permis de rédiger un corpus d'articles, d'essais et de livres dont la lecture représente la meilleure façon d'approcher l'étude des événements complexes dominguois¹. Plus que tous ses prédécesseurs², C. Frostin a dédié ses travaux à l'analyse de la période

1. Charles Frostin, « Les colons de Saint-Domingue et la métropole », *Revue Historique*, 91, 237 (1967), p.381-414 ; « Entre l'Anjou et Saint-Domingue : de l'ardoise au café : 1750-1791 », *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, 13-14 (1970), p.29-64 ; « Angevins de modeste condition établis à Saint-Domingue (Correspondance Labry, 1752-1778) », *Revue française d'Histoire d'outre-mer*, 209 (1970), p.447-464 ; « Les Pontchartrain et la pénétration commerciale française en Amérique espagnole (1690-1715) », *Revue Historique*, 245, 2 (1971), p.307-336 ; « Histoire de l'autonomisme colon de la partie française de Saint-Domingue aux XVII^e et XVIII^e siècles. Contribution à l'étude du sentiment américain d'indépendance », thèse pour le doctorat de lettres, Faculté de Lettres, Université de Paris I, 1972 (éditée en 1973 par le Service de Reproduction des Thèses de l'Université de Lille III, 2 vol.) ; « Les "enfants perdus de l'état" ou la condition militaire à Saint-Domingue au XVIII^e siècle », *Annales de Bretagne*, 80 (1973), p.317-343 ; *Les révoltes blanches à Saint-Domingue aux XVII^e et XVIII^e siècles : Haïti avant 1789*, Paris, l'École, 1975 ; « La piraterie américaine des années 1720 vue de Saint-Domingue : répression, environnement et recrutement », *Cahier d'Histoire*, 25, 2 (1980), pp.177-210 ; *Les révoltes blanches à Saint-Domingue aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.
2. Entre autres, on signale : Pierre de Vaissière, *Saint-Domingue. La société et la vie créoles sous l'Ancien Régime (1629-1789)*, Paris, Perrin et C^{ie}, Libraires-éditeurs, 1909 ; Georges Pollet, *Saint-Domingue et l'autonomie (1629-1730)*, thèse pour le doctorat, Faculté de droit, Université de Paris, 1934 ; Gabriel Debien, *Une plantation de Saint-Domingue : la sucrerie Galbaud du Fort (1690-1802)*, Le Caire, Presses

prérévolutionnaire, profondément convaincu que l'historiographie avait jusque là négligé l'étude de l'évolution de la société coloniale des grands et petits-blancs, qu'il considérait, au contraire, aussi importante pour les événements révolutionnaires de la fin du XVIII^e siècle.

La « lente prise de conscience d'un sentiment d'indépendance » des colons blancs de Saint-Domingue fut le thème de recherche le plus cher de l'ancien professeur du Centre Universitaire de la Guadeloupe et de l'Université de Lyon III³. Il y consacra son doctorat, dont le volumineux résultat (deux volumes, pour un total d'environ 900 pages), intitulé *Histoire de l'autonomisme colon de la partie française de Saint-Domingue aux XVII^e et XVIII^e siècles. Contribution à l'étude du sentiment américain d'indépendance*, soutenu en 1972, fut réduit et édité une première fois en 1973, puis en 2008, après une ultérieure simplification, par les Presses Universitaires de Rennes. S'attachant à mettre en évidence l'exceptionnalité de la situation dominguoise – la dimension de l'établissement comparée aux Îles aux Vents ; les origines « pirates », la richesse et la complexité des débats culturels et sociaux locaux⁴ –, C. Frostin présenta l'histoire de la colonie comme un processus lent mais continu de formation d'une « conscience coloniale », qui conduisit, en même temps que la Révolution française et la révolte des esclaves, à l'insurrection des grands-blancs pour la défense des « intérêts colons⁵ ».

de l'Institut Français d'Archéologie Orientale, 1941 ; Gabriel Debien, *Aux origines de quelques plantations des quartiers de Léogane et du Cul-de-Sac (1680-1715)*, Port-au-Prince, 1947 ; Gabriel Debien, *Esprit colon et esprit d'autonomie à Saint-Domingue au XVIII^{ème} siècle*, Paris, Larose, 1954 ; Roger Massio, « Un dossier de plantation de Saint-Domingue (1745-1829) », *Revue d'Histoire de l'Amérique Française*, 5, 4 (1952), p.542-577.

3. Frostin, « Les colons de Saint-Domingue... », p.381.

4. À ne pas confondre avec l'exceptionnalisme américain théorisé par Bertrand Bailyn dans les années 1960 (Bernard Bailyn, *The ideological origins of the American Revolution*, Cambridge, Belknap Press of Harvard University Press, 1967 ; Bernard Bailyn, *The origins of American politics*, New York, Knopf, 1968).

5. Charles Frostin, *Histoire de l'autonomisme colon de la partie française de Saint-Domingue aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles*, Lille, Université de Lille III, 1973, vol. 2, p.558-566.

La première publication de C. Frostin, « Les colons de Saint-Domingue et la métropole », édité en 1967, présentait la thématique qui a été complètement développée en 1972, dans la version définitive de la thèse. Ce premier article, tout au long de ses 34 pages, présente les éléments-clé de l'interprétation et de la lecture conceptuelle typiques de la vision frostinienne : l'identification des caractéristiques éminemment américaines du développement de Saint-Domingue ; le rapport conflictuel entre la métropole et les établissements du Nouveau Monde ; la relation complexe qui liait les colonies françaises, anglaises, hollandaises et espagnoles des Caraïbes durant le XVIII^e siècle⁶. L'essai comportait deux parties différentes : un bref mais non moins précis examen historiographique, suivi d'une réflexion sur le rapport entre colons et métropole. Cette deuxième portion prenait en considération la problématique de l'approvisionnement de la colonie, thématique centrale dans plusieurs analyses historiques récentes, mais relativement négligée à l'époque⁷. En reprenant le point-de-vue exposé par Michel-René Hilliard d'Auberteuil dans son ouvrage intitulé *Considérations sur l'état présent de la colonie française de Saint-Domingue* (1776)⁸, C. Frostin mettait en évidence que le rôle subversif de la contrebande et de l'Etat (qui pour sa part cherchait à empêcher les échanges avec les autres colonies européennes) était connu, au cours du XVIII^e siècle, parmi les colons dominguois. En s'appuyant sur les thèses d'Hilliard d'Auberteuil, C. Frostin voulait démontrer comment, à cause des politiques monopolistes métropolitaines, la colonie avait développé un « sentiment d'indépendance » précoce qui aurait explosé en une forme de révolte après la Guerre de Sept Ans (1756-1763) et dans des libelles publiés en France et aux États-Unis avant

6. Voir Frostin, « Les colons de Saint-Domingue... ».

7. Le système de ravitaillement de la colonie a été analysé par l'historien haïtien Vertus Saint-Louis dans son volume (très bien documenté mais malheureusement très peu connu) *Système colonial et problèmes d'alimentation* (Vertus Saint-Louis, *Système colonial et problèmes d'alimentation: Saint-Domingue au XVIII^{ème} siècle* (1700-1789), Montréal, Editions du CIDICHA, 1999).

8. Michel-René Hilliard d'Auberteuil, *Considérations sur l'état présent de la colonie française de Saint-Domingue*, à Paris, Chez Grangé, Imprimeur-Libraire, rue de la Parcheminerie ; & au Cabinet-Littéraire, Pont Notre-Dame, 1776.

la Révolution française⁹. De cette étude préliminaire émergeait l'image d'une société coloniale qui, au cours du XVIII^e siècle, avait développé une conscience politique propre, née de réflexions économiques plus que sociales. L'analyse de C. Frostin prenait surtout en considération les relations entre Saint-Domingue et les territoires britanniques de l'Amérique du Nord, qui avaient été le centre de la réflexion d'Hilliard d'Auberteuil. Le discours de C. Frostin examinait à la fois le côté politique et économique : le « sentiment d'indépendance » serait né comme réaction locale aux politiques de la France métropolitaine, qui imposaient de lourds contrôles aux trafics commerciaux avec les colonies britanniques, tout en tolérant un groupe d'administrateurs corrompus qui profitait de l'interlope pour s'enrichir¹⁰. Ce sentiment se serait aussi développé en réponse aux intérêts des colons, qui réagirent aux actions de la métropole en hissant le drapeau de l'*autonomie* original. De fait, Hilliard d'Auberteuil, tout comme Emilien Petit dans la première moitié du XVIII^e siècle, avait souligné la liberté dont avaient joui les établissements dominguois au XVII^e siècle, et dont les colons avaient été privés par les administrateurs coloniaux¹¹. Enfin, C. Frostin soulignait la contemporanéité des phénomènes de révoltes dominguois et ceux de l'Amérique du Nord britannique : l'auteur retrouvait alors les « passions de la Nouvelle-Angleterre » dans les pages des *Considérations* de Hilliard d'Auberteuil¹².

9. Frostin, « Les colons de Saint-Domingue... », p.409-411.

10. Frostin, *Histoire de l'autonomisme colon...* (1973), vol. 2, p.558-566. Les mêmes phénomènes ont été analysés, pour le contexte martiniquais, par Kenneth Banks (Kenneth J. Banks, « Official duplicity. The illicit Slave Trade of Martinique, 1713-1763 », in Peter A. Codlanis, dir., *The Atlantic Economy during the Seventeenth and Eighteenth Centuries. Organization, Operation, Practice, and Personnel*, Columbia, University of South Carolina Press, 2005, p.229-251).

11. Emilien Petit, *Le patriotisme américain ou Mémoires sur l'établissement de la partie française de l'isle de Saint-Domingue, sous le vent de l'Amérique, 1750* ; Pierre-Louis de Saintard, *Essai sur les colonies françaises, ou Discours politiques sur la nature du gouvernement, de la population et du commerce de la colonie de S.-D.* [Saint-Domingue.], S.l., s.n., 1754.

12. Frostin, « Les colons de Saint-Domingue... », p. 411.

SAINT-DOMINGUE ET LES CARAÏBES APRÈS CHARLES FROSTIN

Cette première approche semblait devancer une vision « atlantique » et « hémisphérique » de l'histoire des Caraïbes et du continent américain, en insérant la colonie de Saint-Domingue au cœur d'un ensemble poli-impérial où Grande-Bretagne, France, Hollande et Espagne jouaient chacune son rôle. De plus, l'attention portée aux contaminations au niveau économique, politique, social et intellectuel indiquait un intérêt - historiographiquement - précoce pour les phénomènes d'« américanisation », qui seront conceptualisés seulement au XXI^e siècle¹³.

Lors de la publication de sa thèse, C. Frostin semble avoir changé son approche historique. De fait, il modifia son point de vue en fondant son interprétation sur une analyse focalisée sur le rôle des institutions, se déplaçant ainsi vers une analyse des faits dominguois fortement dirigée sur les aspects administratifs locaux. Son attention se centre alors sur l'administration dominguoise, sur l'évolution des rapports entre les représentants de la métropole et ceux de la colonie dans les Conseils Supérieurs et dans l'arène politique coloniale. La complexité des relations avec les systèmes impériaux britanniques et hollandais (et non-français en général) reste en arrière-plan, tandis que le centre de la scène est occupé par le développement économique et social des colons. Les articles publiés entre 1967 et 1972¹⁴ signent le passage progressif vers une nouvelle approche historique, qui abandonne la perspective « atlanticiste ». Par rapport à l'article de 1967, la perspective devint éminemment dominguoise, donc locale, et les parcours entremêlés qui furent à la base de la naissance des

13. Louise Bénat-Tachot, Serge Gruzinski (dir.), *Passeurs culturels : mécanismes de métissage*, Marne-la-Vallée, Paris, Presses Universitaires de Marne-la-Vallée, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2001 ; Louise Bénat-Tachot, Serge Gruzinski, Boris Jeanne (dir.), *Les processus d'américanisation*, vol. 1 - Ouvertures théoriques, Paris, Editions Le Manuscrit, 2012.

14. Frostin, « Angevins de modeste condition établis à Saint-Domingue (Correspondance Labry, 1752-1778) », « Entre l'Anjou et Saint-Domingue : de l'ardoise au café (1750-1791) » et « Les Pontchartrain et la pénétration commerciale française en Amérique espagnole (1690-1715) ».

pulsions autonomistes de la deuxième moitié du XVIII^e siècle devinrent le centre de l'analyse.

Par contre, l'historiographie des années 1970 suivit un parcours qui va permettre, dans les décennies suivantes, l'émergence des lignes d'analyse que C. Frostin avait précocement proposées en 1967. De fait, l'historiographie contemporaine montra l'existence de relations transnationales, transimpériales et interethniques étroites et fortement développées entre les colonies européennes du Golfe du Mexique et de la Mer des Caraïbes : une série de rapports humains (formels et informels, légaux et illégaux) créait un réseau pan-caribéen. Le passage d'idées, de marchandises et de gens entre les territoires administrés par les différentes métropoles européennes était la quasi-normalité dans la quotidienneté du bassin centroaméricain et en général de l'hémisphère américain. Depuis les années 1980 et 1990, de nouvelles approches méthodologiques (à partir de l'« Atlantic History » de Bailyn à la Harvard University et Green à la Johns Hopkins University) et de nouveaux modèles théoriques sont apparus, favorisant le déplacement des Caraïbes d'un contexte exclusivement américain vers le système atlantique. La récente historiographie a souligné le rôle central des liaisons intra-coloniales, agissant entre un contexte local et un autre (mettant de ce fait en discussion le concept même de *local* dans le domaine caraïbe) comme moteur du développement social et politique de la région¹⁵.

15. Il est bien difficile de retracer l'histoire de l'historiographie caribéenne, surtout après les années 1980, qui signèrent l'essor d'un nouvel intérêt pour les événements centroaméricains. En excluant l'abondante production dédiée à l'esclavage et au système des plantations, on signale ici quelques textes significatifs : John R. McNeill, *Atlantic Empires of France and Spain: Louisbourg and Havana, 1700-1763*, Chapel Hill - Londres, University of North Carolina Press, 1985 ; Neville A. T. Hall, *Slave Society in the Danish West Indies: St. Thomas, St. John, and St. Croix*, Mona, The University of the West Indies Press, 1992, p.1-33 ; Ramon Aizpurua, *Curacao y la costa de Caracas: introducción al estudio del contrabando en la provincia de Venezuela en tiempos de la Compañía guipuzcoana (1730-1780)*, Caracas, Academia Nacional de Historia, 1993 ; Wim Klooster, *Illicit Riches : Dutch Trade in the Caribbean, 1648-1795*, Leiden, KITLV, 1998 ; Paul Butel, *Histoire des Antilles françaises : XVII^eme-XX^e siècle*, Paris, Perrin, 2002 ; John R. McNeill, *Mosquito Empires : Ecology and War in the Greater Caribbean, 1620-1914*, Cambridge University Press, 2010 ; Michael Jarvis, *In the eye of all trade : Bermuda, Bermu-*

La colonie de Saint-Domingue est l'un des cas les plus intéressants dans le contexte transimpérial et transnational américain. En tant que territoire de *la domination française*, c'est-à-dire l'ensemble des territoires soumis à l'autorité de Versailles dans le monde, la côte occidentale de Española faisait partie d'un vaste empire colonial, étendu au début du XVIII^e siècle sur trois continents. En prenant en compte la Nouvelle-France, les Pays-d'en-Haut, la Louisiane, la Martinique, la Guadeloupe et les autres îles mineures, on pouvait considérer Saint-Domingue comme une des acquisitions plus récentes (1697) du deuxième empire européen le plus étendu des Amériques¹⁶. Selon les recensements généraux, au milieu du XVIII^e siècle, Saint-Domingue avait un rôle essentiel dans la production de sucre, de café, de cacao et de coton du système colonial français. Environ 600 sucreries (ou plantations de sucre) et 3400 indigoteries (ou plantations d'indigo) garantissaient une production annuelle évaluée autour de 70 millions de livres tournois. La force motrice de l'économie coloniale était composée de 170 000 personnes, dominée par une petite minorité créole et européenne - environ 14 000 personnes, soit 7,4 % de la population totale - qui était solidement établie au sommet de l'échelle hiérarchique¹⁷.

C. Frostin avait correctement souligné comment, entre le XVII^e et le XVIII^e siècle, l'Etat français métropolitain et l'organisation du système colonial rencontrèrent plusieurs difficultés

dians, and the maritime Atlantic world, 1680-1783, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2010 ; Alan L. Karras, *Smuggling. Contraband and Corruption in World History*, Lanham, Rowman & Littlefield Publishers, 2010 ; Bailyn Bernard et Patricia L. Denault, dirs., *Soundings in Atlantic History : Latent Structures and Intellectual Currents, 1500-1830*, Cambridge, Harvard University Press, 2011 ; Christian J. Koot, *Empire at the Periphery. British Colonists, Anglo-Dutch Trade, and the Development of the British Atlantic, 1621-1713*, New-York - Londres, New York University Press, 2012 ; Linda M. Rupert, *Creolization and Contraband: Curaçao in the Early Modern Atlantic World*, Atlanta, University of Georgia Press, 2012.

16. Gilles Havard, Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique Française*, Paris, Flammarion, 2003 ; James Pritchard, *In search of Empire : the French in the Americas, 1670-1730*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.

17. *Recensement général de la colonie de St. Domingue, joint à la lettre de Mrs. De Vaudreuil et De la Lanne du 10 juin 1755* (Archives Nationales d'Outre-Mer, Dépôt des Papiers Publics des Colonies, Série G1 (Recensements), rec. 509).

dans la gestion coordonnée des économies locales et des réseaux commerciaux atlantiques qui garantissaient l'approvisionnement des plantations et l'exportation de la production dominguoise. Le projet monopoliste soutenu par Colbert et les Pontchartrain (et successivement par Maurepas) se confrontait sans succès aux structures commerciales britanniques et hollandaises, plus ouvertes et plus dynamiques. Durant tout le XVII^e siècle, la pénétration commerciale illégale des marchands en provenance de Curaçao et de Jamaïque avait été évidente. Cependant, après le Traité de Ryswick (1697), la situation devint intolérable pour les autorités françaises, qui en gagnant la souveraineté sur la côte occidentale d'Española, voulaient en contrôler les activités commerciales. La création de la Compagnie de Saint-Domingue et de la Compagnie des Mers du Sud répondait à cet objectif. Au début du XVIII^e siècle, profitant de l'assignation de l'*asiento* à la France (et en particulier à Jean-Baptiste Ducasse, ancien gouverneur de Saint-Domingue), le commerce français sembla être capable d'exercer son hégémonie sur le marché colonial espagnol. Cependant, les dommages causés par la Guerre de Succession d'Espagne (1702-1713/1714) et par la perte de l'*asiento* favorisèrent le retour de la situation au *status quo ante* déjà en place avant le début des années 1720. De fait, malgré la crise qui suivit la *South Sea Bubble*, qui affaiblissait le système financier de la *City* de Londres, les marchands britanniques, basés soit en Amérique, soit en Europe, se montrèrent capables (ou, du moins, en donnèrent l'impression) de gérer un vaste réseau commercial qui impliquait toutes les côtes de l'hémisphère américain¹⁸. La lutte contre la concurrence anglaise et les difficultés rencontrées pour la défense des marchés coloniaux causèrent des changements dans la structure économique française. En suivant l'effondrement des compa-

18. Barbara L. Solow, *Slavery and the Rise of the Atlantic System*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993 ; Kenneth Morgan, *Slavery, Atlantic Trade and the British Economy, 1660-1800*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000 ; Kenneth Morgan, *Bristol and the Atlantic Trade in the Eighteenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004 ; R. C. Nash, « The Organization of Trade and Finance in the British Atlantic Economy, 1600-1830 », dans Peter A. Coclanis (dir.), *The Atlantic Economy...*, p.95-151.

gnies commerciales françaises, directement touchées par la faillite du projet de John Law, la structure commerciale atlantique française (surtout celle des armements commerciaux gérés avec des capitaux privés) changea, pour profiter des espaces ouverts par les changements survenus dans le système monopolistique¹⁹. Les « Lettres patentes » des années 1717 et 1727 favorisèrent le développement des routes commerciales inter-atlantiques de plusieurs autres ports de la France occidentale, en réaffirmant l'exclusion des vaisseaux étrangers des ports français d'Amérique. Durant les années 1720, 1730 et 1740, la traite française augmenta considérablement, soutenant la croissance économique des élites d'armateurs de Nantes, tandis que l'exportation des vins, des produits agricoles et des biens manufacturés accroissait le trafic commercial dans le port de Bordeaux²⁰. En même temps, cependant, malgré le soutien légal en faveur de l'activité des marchands métropolitains, l'activité des vaisseaux hollandais et britanniques le long des côtes de Saint-Domingue et des Îles du Vent augmenta considérablement. De fait, l'essor commercial de la France atlantique n'avait pas été en mesure d'approvisionner les économies coloniales, qui traversaient au cours des années 1720 et 1730 une phase de croissance rapide. Face aux privilèges accordés aux marchands métropolitains par la législation française, les colons réagirent en élaborant un réseau de relations informelles qui touchait tout l'hémisphère américain²¹. Ces connexions multiplièrent les possibilités de négociation et d'échange des ressources, afin d'étendre leur marché au-dessus

19. Paul Butel, *Les négociants bordelais : l'Europe et les îles au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions Aubier-Montaigne, 1974 ; Olivier Pétré-Grenouilleau, *Nantes au temps de la traite des Noirs*, Paris, Hachette Littératures, 2007.

20. Butel, *Les négociants bordelais...* ; Silvia Marzagalli et Hubert Bonin, dirs., *Négoce, ports et océans : XVI^e-XX^e siècles : mélanges offerts à Paul Butel*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2000 ; Pétré-Grenouilleau, *Nantes au temps de la traite...* ; Bertie Mandelblatt, « Atlantic Consumption of French Rum and Brandy and Economic Growth in the Seventeenth- and Eighteenth- Century Caribbean », *French History*, 25, 1 (2011), p.9-27.

21. Jean Tarrade, *Le commerce colonial de la France à la fin de l'Ancien Régime, l'évolution du régime de l'Exclusif de 1763 à 1789*, Paris, Presses Universitaires de France, 1972, p.88-93 ; Éric Saugera, *Bordeaux, port négrier : Chronologie, économie, idéologie, XVII^e-XIX^e siècles*, Paris, Karthala, 1995, p.51-66.

et au-dessous de la ligne de la légalité. La réaction des colons et les effets des politiques françaises étaient déjà évidents durant la première partie du XVIII^e siècle, en particulier dans les zones marginales et de frontière.

Devant le silence des institutions françaises, qui semblaient ignorer les indices relatifs à l'inefficacité du système commercial monopolistique qui arrivaient des établissements américains, les colons réagirent en essayant d'élargir progressivement leur influence sur les Conseils Supérieurs, contre l'ingérence des sociétés commerciales métropolitaines. Les premières escarmouches politiques de 1713-1715 furent suivies par une révolte ouverte au cours de 1722-1723, qui marqua l'établissement définitif de l'élite coloniale en tant que sujet politique²². Ce fut l'engagement économique de cette dernière, qui cherchait un espace autonome d'action, qui suscita la consolidation de la relation avec les passeurs jamaïcains. Ces liens permirent à leur tour le renforcement du sens de la communauté parmi la population coloniale. Sans remettre en cause sa dépendance politique envers la France, les colons de Saint-Domingue agirent contre les limites imposées au commerce colonial. En termes économiques, de concert avec les commerçants jamaïcains, les communautés de Saint-Louis du Sud et Les Cayes étaient impliquées dans une situation de *gagnant-gagnant* : du point de vue des colons français, cette condition étendait le marché colonial à la fois au-dessus et au-dessous de la ligne de la légalité, et du côté britannique, la bonne volonté des colons français favorisait l'expansion du commerce illégal. Malgré les tentatives anglaises d'arrêter ou limiter ces échanges (actions entre lesquelles s'est inséré le *Molasses Act* de 1733), les gains provenant de la vente des esclaves et de l'achat des produits de Saint-Domingue garantissaient la prospérité des échanges commerciaux.

Aussi C. Frostin considéra les événements des années 1713-1763 comme cruciaux pour l'histoire de la colonie. En feuilletant

22. Voir Frostin, *Histoire de l'autonomisme colon...*

la production scientifique de l'auteur, nous constatons qu'il dédia plusieurs pages à l'analyse de la révolte de 1722-1723 et à l'évolution économique, politique et sociale de la colonie pendant cette période. Presque cinq chapitres sur les douze que contiennent sa thèse sont consacrés à ce thème, qui est traité plus spécifiquement entre la seconde moitié du sixième chapitre et la fin du dixième chapitre. Ce sujet demeure central également dans la plus récente édition de *Les révoltes blanches*, où il occupe près d'un tiers du livre²³. La reconstruction de C. Frostin, qui démontre une connaissance exceptionnelle des documents, est centrée sur le rôle des petits et grands blancs, dont il restitue la condition et les actions à travers le dépouillement de la correspondance (française et anglaise) et des témoignages, en particulier, de Charlevoix, Saint-Simon et Lehoreau²⁴. On pourrait soutenir que, dans l'œuvre de C. Frostin, la centralité de cette période correspond à la focalisation sur le cas dominguois.

La réflexion sur l'évolution de la société dominguoise est une analyse qui porte sur les composantes sociales locales. C. Frostin dédie le centre de la scène aux relations, aux tensions et aux frictions existant entre les petits blancs – pauvres, souvent marginalisés dans la vie de la colonie, vivant une condition de précarité continue – et les grands blancs – riches planteurs et marchands, chargés des rôles principaux dans la milice et seuls représentants locaux dans les Conseils Supérieurs. Le commerce intercolonial, la contrebande et les liaisons entre Saint-Domingue et les colonies européennes en Amérique sont présentés comme des sujets dont l'interprétation opposait administrateurs et colons,

23. Frostin, *Histoire de l'autonomisme colon...*, p.367-647.

24. Frostin, *Les révoltes blanches...* (2008), p.97-180 ; Pierre-François-Xavier de Charlevoix, *Histoire de l'Isle Espagnole ou de S. Domingue : écrite particulièrement sur des Memoires Manuscrits du P. Jean-Baptiste le Pers ... et sur les Pieces Originales, qui se conservent au Dépôt de la Marine*, Chez François Barois, 1730 ; Louis de Rouvroy Saint-Simon, *Mémoires de Monsieur le duc de S. Simon, sur le règne de Louis XIV, & sur les premières époques des règnes suivans*, Jean Mossy, Pere & fils, imprimeurs-libraires, à la Canebière, et la Veuve Sibré, imprimeur-libraire, sur le Port, 1788, 3 vol. ; René Lehoreau, *René Lehoreau, Cérémonial de l'église d'Angers (1671-1725). Analyse et extraits publiés, avec une introduction et des notes, pour servir à l'histoire d'Angers au début du XVIII^{ème} siècle*, Paris, C. Klincksieck, 1967.

centre français et périphérie américaine. Mais, après l'article de 1967, l'analyse frostinienne de cette phase de l'histoire du monde atlantique et caribéen devient éminemment dominguoise. Ici manque l'intuition que l'auteur avait si précocement et efficacement présentée en réfléchissant sur l'œuvre de Hilliard d'Auberteuil : la perspective « atlantique » et l'analyse des phénomènes trans-coloniaux sont repoussés aux marges d'une reconstruction dont la perspective locale est prédominante.

UN ESPACE MARGINAL : LA BANDE DU SUD.

L'importance des phénomènes transnationaux et transimpériaux est bien évidente lorsque l'on considère les espaces périphériques de la colonie. Là où le contrôle des représentants de l'autorité est moins percevable et perçu, les effets du dialogue entre administration et colons perdent de leur centralité, car acteurs et phénomènes différents imposent leur poids sur le processus de formation de la communauté. Là où les conditions sont favorables au processus d'« américanisation », la perspective locale se dilue et les aspects « atlantiques » et « hémisphériques » émergent plus clairement.

La région méridionale de la colonie française de Saint-Domingue, la soi-disant « bande [ou partie] du Sud », est un bon exemple. Ici, la colonisation française était arrivée plus tard, et le développement du « système de plantation » avait commencé quelques années seulement avant la fin du XVII^e siècle. Pendant un quart de siècle, de 1698 à 1723, la bande du Sud fut administrée par la Compagnie de Saint-Domingue, qui en supervisa le développement des établissements de Saint-Louis du Sud et des Cayes du Fond de l'île à Vache, la régulation des arrivées de colons, le commerce des esclaves, la production agricole et le commerce local. Malgré ces efforts, les limites de la politique française et la myopie de la Compagnie se manifestèrent

rapidement. La correspondance des gouverneurs locaux et des intendants signala des plaintes constantes au sujet du manque de farine, d'esclaves et de fournitures. En outre, les autorités locales critiquèrent la gestion du commerce dans le bassin des Caraïbes, dont les colons de la partie Sud étaient systématiquement exclus. En même temps qu'elle luttait pour accomplir ses tâches, la Compagnie de Saint-Domingue concentra ses efforts dans les secteurs les plus lucratifs (surtout vers la traite des esclaves avec les colonies espagnoles d'Amérique) sans se soucier des nécessités et des critiques coloniales²⁵. Cependant, et malgré l'attitude de la Compagnie, la péninsule méridionale fut caractérisée par une croissance rapide au cours des années '30, et au milieu du XVIII^e siècle, le développement économique et social de la région différait très peu du reste de la colonie. Selon le recensement de 1754, la région était habitée par 10 % de la population totale de Saint-Domingue et hébergeait 9 % des indigoteries et 12 % des sucreries²⁶.

Le niveau atteint par la pénétration étrangère du marché de la bande du Sud apparaît considérable en analysant les cas connus de contrebande. En 1737, au cours de l'enquête qui suivit une arrestation, les autorités avaient découvert un réseau clandestin capable d'importer et de vendre, dans la péninsule méridionale et les quartiers orientaux, environ 8 000 esclaves au cours d'une période de trois ans. Entre 1734 et 1737, un groupe de marchands franco-britanniques avait créé un réseau commercial intercolonial qui liait Saint-Domingue et Jamaïque. Les dimensions du trafic illégal découvert étaient énormes : le nombre d'esclaves vendus dans la colonie (selon la reconstruction offerte par La Chapelle et en considérant les informations contenues dans le recensement général de 1730)²⁷, correspondait au 6-7 % de la population

25. Stewart Lea Mims, *Colbert's West India Policy*, New Haven, Yale University Press, 1912 ; Charles Woolsey Cole, *Colbert and a Century of French Mercantilism*, 2 vol., Morningside heights (N.Y.), Columbia University Press, 1939.

26. *Recensement général de la colonie de St. Domingue, joint à la lettre de Mr. De Vaudreuil et De la Lanne du 10 juin 1755* (ANOM, DPPC, Série G1 (Recensements), Rec. 509).

27. *Recensement numérique des paroisses des ressorts des Conseils supérieurs du Cap et*

servile totale de la colonie. Incroyablement, malgré l'importance du réseau de contrebande découvert, l'intendant de justice de Saint-Domingue, Daniel Henri Besset de la Chapelle, écrivit au roi Louis XV pour solliciter sa clémence pour les accusés. Afin de justifier les actions des contrebandiers, La Chapelle pointait le fait que le faible trafic des bateaux négriers français avait forcé les colons à se tourner vers les britanniques. En évitant judicieusement l'utilisation des termes «contrebande» ou «commerce étranger», l'intendant réussissait à affirmer que les actions de Briteh avaient participé au soutien des «meilleurs intérêts de la colonie». Ainsi, malgré le petit nombre des captifs vendus par des marchands nantais et bordelais, La Chapelle observait que «les Nègres au lieu de diminuer dans la partie Ouest et du Sud augmentent»²⁸.

La pénétration commerciale des marchands jamaïcains et nord-américains participa à l'accroissement de la population d'origine britannique et irlandaise dans la colonie. Bien que ces groupes nationaux fussent présents dans la colonie depuis le début du XVII^e siècle, le traité de Whitehall (1686) officialisait la consolidation de relations amicales entre eux et la majorité française²⁹. Beaucoup d'ouvriers anglais vinrent s'installer sur l'île après la fin de la Guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697), à la suite de l'explosion économique du système productif agricole. De nombreuses familles britanniques et irlandaises abandonnèrent les petites îles du Vent, où la terre était plus chère, pour venir s'installer dans les régions dominguoises moins peuplées (et où l'achat d'un terrain ou d'une habitation était plus accessible), comme la bande du Sud (où environ 150 familles arrivèrent en 1736)³⁰. En outre, la communauté britannique fusionna, dans la perception des administrateurs coloniaux, avec les Irlandais. Les deux groupes avaient souvent été considérés comme des réfugiés

du Petit Goave (ANOM, DPPC, Série G1 (Recensements), Rec. 509).

28. Lettre de La Chapelle au ministre, 24 Juillet 1737, *Saint-Domingue* (ANOM, C9A, reg. 46).

29. *Treaty of Whitehall*, 1686 (TNA, SP 113/4).

30. John D. Garrigus, *Before Haiti: Race and Citizenship in French Saint-Domingue*, New York, Palgrave Macmillan, 2010, p.21-50.

fuyant un pays protestant. Des familles comme les Fitzgerald, Pepper, Creagh, O'Shiell, Stapleton, et Kely arrivèrent dans la colonie directement à partir de l'Irlande, ou via Nantes (surtout les soi-disant « Irlandais de Nantes »), d'Amsterdam, de Jamaïque ou de Curaçao. Les Irlandais étaient officiers de milice, propriétaires de plantations, commerçants, prêtres, juges et conseillers de la colonie. La bande du Sud, et en particulier Saint-Louis et Les Cayes, accueillit une partie considérable de ces immigrants et de leurs propriétés³¹. Les représentants de la communauté irlandaise, jouissant des privilèges accordés par le droit commercial français et par leur anglophonie, devinrent des intermédiaires dans les systèmes commerciaux des Caraïbes. Les O'Shiell et Walsh de Nantes, par exemple, furent les principaux fournisseurs d'esclaves de la colonie au milieu du XVIII^e siècle et parfaitement intégrés dans la société locale³².

Les réseaux de contacts créés dans la colonie étaient surtout utiles en temps de conflit. Pendant la Guerre de Succession d'Autriche, la marine française se trouvait en difficulté, incapable d'enrayer l'action des pirates et des contrebandiers britanniques. En 1746, le gouverneur de Saint-Domingue estimait que les contrebandiers exportaient entre 70 et 80 % de la production totale de la bande du Sud³³. Deux ans plus tard, la destruction du Fort de Saint-Louis, la principale structure du système défensif de la péninsule méridionale, affaiblit considérablement la capacité

31. Patrick Clarke de Dromantin, *Les réfugiés jacobites dans la France du XVIII^e siècle. L'exode de toute une noblesse « pour la cause de religion »*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2005, p.436-440.

32. Pour une connaissance générale de l'émigration irlandaise en France (en particulier à Nantes) et aux Antilles, on signale : Jean Meyer, *La noblesse bretonne au XVIII^e siècle*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1966, vol. 1 ; Jean-François Poussou, « Recherches sur l'immigration anglo-irlandaise à Bordeaux au XVIII^e siècle », in *Bordeaux et les Îles Britanniques du XIII^e siècle: Actes du Colloque franco-britannique*, York, 1973, Bordeaux, Fédération au XX^e historique du Sud-Ouest, 1975 ; Patrick Clarke de Dromantin, *Les réfugiés jacobites dans la France du XVIII^e siècle. L'exode de toute une noblesse « pour la cause de religion »*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2005 ; Guy Saupin, « Les réseaux commerciaux des Irlandais de Nantes sous le Règne de Louis XIV », in David Dickson, Jan Parmentier et Jane H. Ohlmeyer, dir., *Irish and Scottish Mercantile Networks in Europe and Overseas in the Seventeenth and Eighteenth Centuries*, Gent, Academia Press, 2006.

33. *Lettre de Larnage e Maillart au Ministre*, 23 février 1746 (ANOM, C9A, reg. 68).

française d'entraver les activités des contrebandiers anglais et hollandais. Le séjour de l'amiral anglais de Knowles et du gouverneur de la Jamaïque Trelawny au Cap Tiburon marqua le lien existant entre cette zone et la proche colonie britannique. De plus, après la guerre, entre 1748 et 1756, les relations informelles entre les colonies britanniques et françaises augmentèrent fortement grâce aux efforts de la *South Sea Company*, qui avait commencé à utiliser des équipages mixtes franco-britanniques sur la route entre la Jamaïque et Saint-Domingue³⁴.

LES PERSPECTIVES FUTURES ET L'HÉRITAGE

DE CHARLES FROSTIN

En 1754, commencèrent les premières escarmouches qui auraient conduit l'Europe et l'Amérique aux Guerres Franco-Indiennes (1754-1763), et après une période de neuf ans, le conflit prit fin avec la paix de Paris, qui signait le déclin du premier empire colonial français. La France perdit alors ses possessions américaines, gardant Saint-Domingue, la Guadeloupe, la Martinique, Sainte-Lucie et la Guyane, des territoires riches, mais spatialement minimes face à l'immense étendue de ses possessions d'avant guerre. En 1766, Versailles changea partiellement son approche politique, en ouvrant certains ports au commerce international, comme la Môle Saint-Nicolas sur la côte septentrionale de Saint-Domingue (qui avait déjà été ouverte aux vaisseaux britanniques avec l'accord de 1738). La contrebande anglaise se répandit dans toute la colonie, soutenue par l'engagement de plus en plus massif des colonies britanniques nord-américaines³⁵ et du nouvel Etat : les Etats-Unis d'Amérique. On sait combien les relations posi-

34. Nadine Hunt, « Contraband, free ports, and British merchants in the Caribbean world, 1739-1772 » [en ligne], *Diacronie. Studi di Storia Contemporanea*, www.studistorici.com/2013/04/29/hunt_numero_13/ (page consultée le 20 octobre 2013).

35. Silvia Marzagalli, « Guerre et création d'un réseau commercial entre Bordeaux et les États-Unis, 1776-1815. L'impossible économie du politique », dans Silvia Marzagalli et Bruno Manot, dirs., *Guerre et économie dans l'espace atlantique du XVI^{ème} au XX^e siècle*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2006, p.385-393 ; Thomas M. Truxes, *Defying Empire : Trading with the Enemy in Colonial New York*, New Haven, Yale University Press, 2008.

tives établies par les Britanniques dans la bande du Sud furent encore cruciales pendant les années de la Révolution française, lorsque la Grande-Bretagne tenta une dernière fois d'occuper la colonie ravagée par les révoltes d'esclaves³⁶. Mais, C. Frostin rappelait que déjà au cours de la Guerre de Sept Ans, les colons de la bande du Sud avaient recherché un accord avec les colons jamais-ains afin de livrer la colonie aux Britanniques³⁷.

Vers la fin de son article, C. Frostin écrivait, en soulignant les connexions nées entre Amérique du Nord britannique et Saint-Domingue au cours des XVII^e et XVIII^e siècles : « L'esprit de la Révolution anglaise de 1649, acclimaté en Nouvelle-Angleterre au XVII^e siècle, ne soufflait-il pas alors sur Saint-Domingue ? Les liens commerciaux si étroits entre les Treize Colonies et les Antilles ne favorisaient-ils pas la diffusion des idées politiques ? ». C. Frostin choisissait une approche « atlantique » pour montrer la puissance des relations entre deux systèmes coloniaux différents dans toute leur complexité. L'importance des connexions intercoloniales émergeait avec toute sa force grâce à l'analyse du système transimpérial (commercial et économique) dans lequel Saint-Domingue était insérée. En 1967, C. Frostin offrait une interprétation et une vision de l'histoire de Saint-Domingue qui sont aujourd'hui (sûrement plus qu'il y a quarante ans) d'importantes occasions de réflexion. Dans ces textes, le poids de la composante dominguoise prend une place centrale tandis que le contexte « atlantique » devient secondaire.

La relation spéciale qui liait les colons britanniques, français et irlandais dans la bande du Sud au début du XVIII^e siècle est un phénomène de l'histoire coloniale américaine qui a été longtemps relégué aux marges de l'analyse historique. C'est un exemple représentatif de la façon dont l'étude de l'histoire de la colonisation européenne, jusqu'aux dernières années du XX^e

36. Voir Frostin, *Les révoltes blanches à Saint-Domingue aux XVII^e et XVIII^e siècles* (2008).

37. *Lettre de Estaing au ministre, 15 janvier 1766* (ANOM, C9A, rec. 128), citée d'après Frostin, « Les colons de Saint-Domingue... », p.409.

siècle, a trop souvent mis l'accent sur l'analyse mono-impériale, tout en négligeant les relations transimpériales, en favorisant une approche institutionnelle au détriment de l'observation des phénomènes informels et *underground*. Dans le cas de Saint-Domingue, l'historiographie française et américaine a beaucoup écrit sur l'économie, la société et la politique de la seconde moitié du XVIII^e siècle, mais il reste encore beaucoup à faire pour approfondir l'étude du début de ce siècle et des liens atlantiques et mondiaux de la colonie. Aujourd'hui, il reste surtout à découvrir et à conceptualiser les origines allogènes de l'«autonomisme colon», puis à identifier et à en mettre au jour l'évolution parallèle des sentiments que la mécontente population domingoise partageait avec le monde anglo et hispano-américain des premières décennies du XVIII^e siècle. L'interprétation frostinienne de 1967 doit être reprise, car il y a un demi-siècle, l'auteur indiquait des sujets (la question des ravitaillement, le nœud des relations avec l'Amérique du Nord et les colonies anglaises, l'existence de réseaux d'échange d'idées, hommes et marchandises) qu'il a peut-être négligés ensuite, mais que l'historiographie a justement valorisés, tandis que autres thématiques (telle que l'«américanisation» de la société domingoise) attendent encore d'être étudiées.